

Royal Studio

SALLES D'ART 98 Rue Wellington

Photographies Cabinet

Photographies de raquetteurs

VUES De toutes les parties du Canada

ABAT-JOUR De fantaisie, faits à l'ordre, au plus court délai

Royal Studio

Vis-à-vis les édifices du Parlement

MORT DU R. P. GADBOIS

Le R. P. Gadbois, Dominicain, curé de la paroisse Notre Dame de Saint-Hyacinthe, est décédé, hier soir.

Le défunt et le R. P. Gonthier, de cette ville, furent les deux premiers profés dominicains du Canada. De retour au pays, il se voua au ministère paroissial de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, pendant quatre ans. Il fut ensuite envoyé au couvent des Dominicains de Lewiston, Me., d'où il fut rappelé l'été dernier pour prendre charge de la cure de Saint-Hyacinthe. C'est là, dans l'exercice de son saint ministère, qu'il a contracté le germe de la cruelle maladie qui l'a conduit prématurément au tombeau. Il n'avait que 34 ans.

MORT TRAGIQUE

M. John S. Stapleton, de cette ville, a trouvé la mort, hier matin, dans sa propre sablière, située du côté est de la rue Augusta. Le dégel fit détacher un énorme bloc de sable mêlé de glace, qui tomba sur lui et le tua raide. Le défunt avait cinquante ans. Il laisse une femme et deux enfants.

M. Stapleton, par son travail, s'était acquis une jolie fortune, mais il travaillait toujours avec la même vigueur.

BONUS AUX MANUFACTURES

Une assemblée publique a été tenue, hier soir, à l'hôtel de ville, pour considérer la question d'encourager l'établissement de manufactures à Ottawa par l'octroi de bonus.

Son Honneur le maire ouvrit l'assemblée avec les remarques suivantes: Les manufactures manquent à cette ville; il est, en général, opposé à l'octroi de bonus, mais il les croit nécessaires, quel quefois. Cornwall a encouragé autrefois l'établissement de manufactures, et actuellement les manufactures vont s'y établir sans bonus. Au dire des manufacturiers, l'octroi de bonus leur est nécessaire, car il leur permet de rencontrer ici le produit de ce que la population n'est pas habituée au travail des fabriques.

Deux offres sont faites à la ville: une fabrique de chaussures qui emploierait 125 hommes, dépenserait, la première année, \$275,000, et paierait \$1,200 de gages par semaine; une fabrique de bottes employerait d'abord 250 ouvriers, puis bientôt 500. La première serait établie par M. McLaren, de Montréal, et la seconde par M. Davis.

Le maire, après ces remarques, fut choisi pour présider l'assemblée des citoyens.

M. l'échevin Durocher, secondé par M. C. Levesque, fit alors la motion suivante:

Que la ville d'Ottawa étant le foyer d'un grand système de chemins de fer, le terminus du Pacifique Canadien et possédant à l'est et à l'ouest d'excellentes voies de communication par eau et un magnifique pouvoir d'eau, est un endroit propice à l'établissement de manufactures de toutes sortes; que sa nombreuse population est aussi particulièrement apte aux travaux des fabriques; qu'il soit en conséquence résolu que cette assemblée croit à propos de donner tout encouragement à ceux qui veulent

mettre en cette ville un capital dans des entreprises manufacturières.

M. Alex. Workman et M. J. G. Whyte s'opposent à cette motion, parce que les bonus devront être soutenus par les contribuables qui sont déjà écrasés de taxes. M. Whyte dit qu'Ottawa est la ville du Canada qui paie le plus de taxes et il croit que la corporation peut employer ses argents plus utilement qu'à des bonus, par exemple à acheter des chemins, abolir les marchés, etc.

M. Mackintosh, M. P., prend la parole au milieu des applaudissements. Il relève une accusation portée par M. Esmond qui prétend que les députés de cette ville ne s'occupent pas assez de ses intérêts municipaux. Toutes les fois, dit-il, qu'on a requis ses services et ceux de son collègue pour Ottawa, tels services ont été nommés de bon cœur et sans retard.

Il se déclare en faveur de l'octroi de bonus aux manufactures, comme il approuve tout ce qui est de nature à développer les ressources industrielles de cette ville. Ottawa augmente rapidement grâce à ses communications faciles par chemin de fer. Mais il faut qu'elle ait grand soin de ne pas se laisser déserter par le Pacifique Canadien et il importe hautement qu'elle vienne à combler la situation; autrement le Pacifique prendra un chemin direct de Toronto à Montréal et nous laissera de côté. C'est faux que la ville d'Ottawa soit la ville la plus taxée du Canada; elle est la moins de droits. On peut le prouver facilement par la comparaison de nos finances à celles des autres villes. M. Mackintosh termine ses remarques en disant qu'il ne permettra jamais de dire qu'il néglige les intérêts de la ville et des citoyens qu'il représente.

M. Esmond s'explique et prie M. Joseph Tassé, M. P., d'exprimer son opinion sur le sujet qui remplit les citoyens.

M. le député d'Ottawa dit qu'il a toujours été pour qu'on supporte nos industries nationales, et qu'il croit soutenir le même principe en se prononçant pour l'octroi de bonus aux manufactures.

L'accroissement remarquable et ferme de la population d'Ottawa et le fait que cette ville est un des plus grands centres de chemins de fer du Canada lui donnent de justes sujets d'orgueil. Il croit qu'il est temps d'encourager l'industrie en cette ville.

Il ne veut pas se prononcer sur les offres de MM. McLaren et Davis, mais il n'hésite pas à affirmer son opinion que, sans manufactures, Ottawa ne saurait devenir la grande ville qu'elle doit être un jour.

Il cite comme exemple des avantages que rapporte l'encouragement donné aux manufactures Cornwall et Valleyfield, où tel encouragement a été le commencement d'une ère de prospérité, qui se continue.

M. Cunningham s'oppose à la motion, disant qu'Ottawa offre assez d'avantages naturels aux manufacturiers pour qu'on ait pas besoin de les encourager, d'autre façon, à venir s'y fixer. Il ne croit pas au danger de voir le Pacifique désertier Ottawa.

M. A. F. McIntyre parle à peu près dans le même sens. Il approuve les bonus aux chemins de fer mais ne croit pas à leur utilité pour les manufactures. Il est cependant prêt à admettre que le système suivi à Cornwall produira les mêmes effets à Ottawa. Il suggère d'acquiescer au gouvernement le pouvoir d'eau local qu'on pourrait ensuite céder comme bonus.

Une motion fut enfin proposée en amendement, par M. Alex. Jacques, secondée par M. Clancy, à l'effet que l'octroi de bonus serait une injustice pour les industriels de cette ville qui n'ont jamais compté, pour se maintenir, sur les contributions de leurs concitoyens et que l'assemblée désapprouve un tel octroi. Elle fut rejetée et la motion principale adoptée.

AVIS AUX MÈRES.—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit cherubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'une autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous, et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

CRONIQUE DU THEATRE

Lundi soir, grand désappointement parmi les amateurs du Théâtre. La troupe de Gilmour de retour de son voyage à Québec, d'où elle était impatiemment attendue n'a pas pu donner, tel que promis, la première représentation de "Romany Rye" car les scènes très variées et très nombreuses que nécessite cette pièce n'avaient pu être préparées à temps.

Hier soir cependant un public choisi et nombreux se pressait dans les vastes salles des représentations pour applaudir non pas des étrangers, mais de vieilles connaissances, des amis qu'il est heureux de revoir et dont il ne se lasse pas d'admirer les talents comme acteurs.

Il y avait là à peu près douze cents personnes pour témoigner de leur admiration envers M. Gilmour et ses brillants acolytes. Melle Fletcher a été particulièrement heureuse hier soir dans son rôle difficile, aussi a-t-elle été chaleureusement applaudie et rappelée. Toujours cette grâce charmante, cette candeur dans l'expression, ce naturel dans les mouvements que nous avons remarqués depuis que nous avons le plaisir de l'entendre. Malheureusement il manquait à madame Gilmour, pour relever de sa grâce, de sa beauté et de son incontestable talent cette pièce si palpitante d'intérêt. Franchement nous l'avons regrettée hier soir et nous espérons que M. Gilmour ne nous imposera plus à l'avenir cette privation.

Les autres rôles féminins ont été rendus admirablement ce à quoi nous nous attendions d'ailleurs. "Romany Rye" le héros de la pièce était tout naturellement M. Gilmour. Nous pourrions dire qu'il s'est surpassé hier soir s'il était surpassable. C'est toujours la même force, la même influence qu'il exerce sur l'auditoire qui sait l'applaudir.

M. Drumier qui remplit pourtant toujours des rôles ingrats et qui n'attire en rien la sympathie de l'auditoire a été magnifique. Il faut être excessivement fort pour se faire applaudir dans des rôles comme ceux-là et nous devons dire à la louange de M. Drumier que nous l'avons admiré et applaudi.

M. Denier a été comme d'habitude pétillant d'esprit et à sa faire rire son monde, ce qui lui semble facile maintenant.

M. Bell sait, lui aussi, bien seconder ses amis. Nous avons été heureux de saluer le retour sur la scène de M. Howard, qui depuis quelque temps s'était surtout livré à l'administration des affaires de la compagnie, où il avait su se gagner, par ses manières affables et polies, l'estime de tous ceux qui ont eu affaire à lui. Il fait un très bon comédien et il devrait, suivant nous, continuer dans cette carrière où il a déjà obtenu de si beaux succès.

"Romany Rye" est une excellente pièce, et si dans le commencement on ne sent pas très intéressé, il vient un moment où nous sommes véritablement désireux de connaître ce qui va suivre.

L'intérêt de cette comédie augmente à chaque acte pour se terminer, comme l'auditoire l'espère, par le triomphe de la justice et du droit sur l'intrigue, la malhonnêteté et le crime.

Nous félicitons sincèrement M. Gilmour des succès qu'il a remportés hier soir et nous lui souhaitons tout l'encouragement qu'il mérite. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à profiter de la présence de cette excellente troupe et à lui rendre au moins un visite.

Nous regrettons que des gatinis qui se pressent dans la galerie y fassent là un tapage de tout mauvais goût, et qui troublent l'auditoire, juste dans les bons moments. Quelques représentants de la force policière auraient facilement raison de cette voyoucratie, et quelques exemples suffiraient pour mettre sur leurs gardes ceux qui ont le sang un peu tapageur. (Communiqué)

AU BON MARCHÉ

Toujours en mains le meilleur choix de livres d'images, de Chaplets de Statues, et d'articles religieux vendus à bon marché chez P. C. GUILAUME, 455 Rue Sussex.

NOTE.—Afin de faire place aux nouvelles marchandises du printemps, une réduction de dix pour cent, sera faite sur toutes les achats d'objets de fantaisie.

Du reste, du moment que l'on vous assure que des fuseaux de fil jusqu'à la meilleure soie, se vendent chez A. C. Larose au prix coûtant, pourquoi n'iriez-vous pas acheter à son magasin, puisque c'est un brave Canadien.

LE MONDE ET LA VILLE

M. Barker, gérant du chemin de fer Northern et Northwestern, est en cette ville, pour affaires avec le bureau des chemins de fer.

La course de deux milles entre Thompson, de Toronto, et Brunel, de cette ville, au patinoir à roulettes, hier soir, a été gagnée par Brunel.

Allez au Restaurant International pour des huttes, côtelettes, steaks, et différents genres de gibier. J. W. Lancto, rue George.

M. J. A. Valin, de la société légale Valin et Adam, a quitté cette ville hier soir pour Toronto, où l'appellent des affaires professionnelles.

Il y aura ce soir une assemblée générale des conservateurs du quartier Ottawa, dans leur salle rue Water, sous la présidence de M. McAvila, afin d'examiner les nouvelles listes électorales.

Toutes personnes qui désirent faire des achats de vent se rendent chez A. C. Larose, le marchand populaire du bon marché.

M. Parnell a adressé au fonds parlementaire irlandais à Ottawa une lettre délicate de remerciements pour l'envoi d'une souscription de 100 louis sterling.

Remarquez bien que la vente au prix coûtant chez A. C. Larose ne comprend que des marchandises nouvelles! Rien de seconde main chez A. C. Larose, 49 et 51 rue Rideau.

Le bureau de commerce de cette ville a nommé un comité chargé d'obtenir du parlement un amendement à sa charte pour lui permettre de recevoir comme membres les personnes qui ne résident pas dans la ville. Cette institution compte actuellement 126 membres.

40 pour cent d'économie sur tout achat de hardes et tweeds que vous ferez chez P. H. Chabot durant le présent mois. Les citoyens d'Ottawa et des comtés environnants l'ont si bien compris, qu'ils n'ont cessé de se rendre en masse pour satisfaire leur bon goût en achetant ce qu'il y a de plus nouveau en tweeds, draps, etc.

Une lourde voiture chargée de pierre traversait hier le chemin de fer quand elle y resta fixée, sans que les chevaux pussent la faire mouvoir. Un train venait. Le charretier n'eut que le temps de dételer ses chevaux pour les mettre en sûreté et la locomotive frappa la voiture.

Avis aux personnes qui désirent le bon temps dans leur poche. Montres Waltham en or ou argent, à grande réduction de prix, avec assortiment complet de jupes de mariage et bijoux de différents genres, garantis tels qu'on les représente, sinon l'argent sera remis. H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur MOULURES POUR ENCADREMENT D'IMAGES, M. ROIRS,

(Glaces de fabrique allemande et anglaise) Tableaux à l'huile Anglais, Français et Allemands,

Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en peluche, et de canevas pour tableaux. LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLES TANT LA SEMAINE QU'LE MOIS. IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES.

Venez me faire une visite, Et vous épargnez au moins de 10 à 25 pour cent.

N. B.—Je vendrai aux marchands les moules, cadres, peintures, miroirs, canevases pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto. W. A. ARMOUR, 452 Rue Sussex.

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapissier. VIEND DE RECEVOIR

10,000 ROULEAUX DE TAPISERIES de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

—AUSI— TOILES POUR CHASSIS DE

TOUTE COULEUR. M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

Articles de Modes

LA GRANDE

VENTE

CHEZ

WOODCOCK

DE

NOUVEAUX

CHAPEAUX

DU

PRINTEMPS

Commence Aujourd'hui.

Voyez les vitrines de la

Celebre Maison de Modes.

39 RUE SPARKS.

PATINOIR A ROULETTES

"ROYAL."

PROGRAMME DE LA SEMAINE: Attractions extraordinaires.

Musique chaque après-midi et chaque soir.

Lundi soir—Course.

Mardi soir—Bande complète des Gardes Noirs.—La grande merveille, un cheval sur les patins.

Jeudi soir—Polo, Victoria vs. Ottawa.

Vendredi soir—Courses locales.

Samedi soir—Grande soirée. Venez de bonne heure. Attractions locales. Attraction sur patins vs. Turnbull à pieds.

Ouvrir—Matin, 10 à 12. Après-midi—2, 30 à 5.

Le soir—7, 30 à 10.

O'REILLY FRERES, Propriétaires.

A. S. RENIE, Gérant.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR

Gérant, L. HOWARD

SEMAINE COMMENCANT

LUNDI, MARS,

Le plus grand de tous les mélodrames,

Romany Rye!

Effets de scène et mécaniques nouveaux à très grands prix.

Compagnie Dramatique de J. H. GILMOUR.

Matinées: JEUDI et SAMEDI.

Admission: 15 et 25 cts. Portes ouvertes à 1,30 p. m. Levée du rideau à 7,30

Prix d'admission: 15, 20, 30 et 50 cts.

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, et portant la désignation "Sommission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de MARDI, le 20 AVRIL, 1886 pour la livraison pendant l'exercice expirant le 30 juin 1887 des provisions de la Compagnie des Sauvages, tous droits payés, à divers endroits au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, bouff, épicerie, munitions, fécules, bouff, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, les dates des livraisons, etc., en s'adressant au sousigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Régina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets (ou pour une partie de chaque catégorie d'effets) séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera contacté si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'a accompli pas le service entrepris.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des affaires qu'ils offrent de fournir, car sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération.

Chaque soumission devra, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature de deux cautions jures suffisantes par le département, pour garantir l'exécution du contrat.

Dans tous les cas où le transport n'est fait que partiellement par voie ferrée, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnements soient expédiés sans retard des stations de chemins de fer à leur destination dans l'intérêt du gouvernement au point de livraison.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Y. YANKOUGNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages, Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 3 mars, 1886

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions pour la construction d'un Couvent à Vankleek Hill, Ontario, seront reçues jusqu'au 25e jour du mois de Février, 1886. Les plans et devis pourront être vus en s'adressant à l'American House, au Village de Vankleek Hill. Le sousigné ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. P. J. BRADY, Curé de la paroisse de Vankleek Hill, Ontario.

A VENDRE

Un magnifique aménagement de chambre à coucher, à très bon marché. Pour amples détails s'adresser au No. 331 rue Dalhousie.

Madame Thomas Byfield

née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.



Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pail, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je repare aussi les voitures et ferris les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini.

Je sollicite le patronage du public en général.

ALFRED MATHIEU, No. 280 rue Clarence, Ottawa

24 juillet 1885.

CHARBON

LE CHARBON

LACKAWANNA,

DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie

56 RUE SPARKS.

Photographies

GRANDE REDUCTION

POUR

UN MOIS SEULEMENT

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par doz.

CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex

Coin de la rue Rideau.

OTTAWA.

18 Oct. 84

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à LUNDI, le 29e jour de Mars prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la désignation "Sommission pour Ecole d'Infanterie, London, pour la construction d'une

ECOLE D'INFANTERIE

London, Ont.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, au Bureau des Messieurs Durand et Moore, architectes, London, Ont., à commencer le LUNDI, le 15e jour de Mars prochain.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, payable à l'ordre de l'Honorable Ministère des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre. A. GOBELL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 24 fév. 1886